

CINQUANTENAIRE

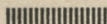
DU MARIAGE

DE

M^r Pierre COLLETTE

ET DE

M^{me}, née Marie DUPONT



6 Novembre 1888 à Saint-Saulve (Nord)

6 Novembre 1938 à Versailles



NOCES D'OR

Après une Messe célébrée à l'Eglise Notre-Dame à
Versailles par le R. P René COLLETTE S. J.

Les Jubilaires ont reçu à l'Hôtel Vatel :

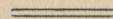
58 proches parents (fils, belle-fille, petits-enfants,
frères, sœurs, neveux et nièces) ;

4 cousins résidant à Versailles ;

1 ami résidant à Versailles ;

soit 63 personnes.

Au cours du Banquet, les toast ci-après, ont été
applaudis.



Toast de M. Charles COLLETTE

Fils du Jubilaire

.....

Mon Père chéri,
Ma Maman bien aimée,

Oncles, Tantes et Cousins, venus si nombreux pour fêter cet anniversaire, excusez, je vous prie, l'émotion qui m'étreint.

Il n'est pas donné souvent à un homme de faire publiquement, en dehors du secret de son cœur, l'éloge de ses parents, cela paraîtrait, la plupart du temps, l'effet d'un orgueil familial déplacé, et, d'autre part, et surtout, l'admiration et l'amour que chacun de nous porte à ses parents touche à des fibres du cœur trop intimes, évoque des souvenirs d'enfance, de jeunesse, de toujours, trop personnels pour pouvoir s'extérioriser en phrases, encore moins en discours.

Voici pourtant que se présente aujourd'hui l'occasion où un fils aîné peut et doit dire, devant une assemblée sympathique de proches parents, ce qu'il pense de son Père et de sa Mère. Je saisis cette occasion avec une joyeuse émotion, certain pourtant que mon cœur ne trouvera jamais les mots qui exprimeraient vraiment la plénitude de mon affection, de mon respect et de ma reconnaissance.

Vos cinquante années de vie commune, mes chers Parents, dressent devant nous un exemple digne de nos méditations.

Tu t'es marié, Papa, à 28 ans, plein d'espoir et de confiance dans une vie qui paraissait s'ouvrir devant toi sûre et paisible tu avais déjà solidement posé les fondations de ton futur foyer, bâti ta maison, et vigoureusement pris en mains un métier que tu aimais et dont tu possédais déjà la maîtrise, tu montrais dès lors cette ardeur à l'ouvrage, cette joie dans l'effort, cette puissance de travail qui, maintenant encore dans ta vieillesse si active, étonnent tous ceux qui te connaissent, tu jouissais d'un tempérament solide et d'une santé paraissant à toute épreuve, tu étais entouré, dans ton pays natal, d'un père aimé et respecté, d'une mère admirable dont le souvenir n'a jamais cessé d'émouvoir le cœur de ses enfants et de ses petits-enfants, -- et enfin de trois frères et d'une sœur, auxquels te liaient une affection et une estime très profondes, renforçant solidement cette impression de sécurité où tu puisais ta force.

C'est donc avec une joyeuse confiance en l'avenir que tu amenas dans ta maison celle que tu avais choisie pour l'embellir et la peupler de tes descendants. Et quand tu lui demandais de s'unir à toi pour le bonheur comme pour le malheur, tu te sentais certain d'avoir tout fait pour ôter d'avance toute épine du chemin où tu t'engageais avec elle.

Vous tous qui m'écoutez, vous savez quelle absurde tragédie de santé, après cinq ans d'un bonheur paisible, brisa tout ce qu'avait bâti mon père, le mit brusquement en face de la mort, l'arracha de toutes ses racines, le traîna pendant douze ans des pinèdes d'Arcachon aux maquis de la Corse, des oliveraies de la Provence aux prairies boisées du Bocage Angevin.

Et lorsqu'enfin guéri, échappé à la mort presque miraculeusement, grâce aux ressources surabondantes de sa robuste constitution, grâce aussi aux soins, à l'énergie, à la compétence de deux hommes que je ne puis nommer sans une reconnaissante émotion, le Docteur Joseph Toison, mon oncle, et le Docteur Lalesque, d'Arcachon, -- mon père venait s'installer à Paris, il lui fallait recommencer, à 46 ans, sur des bases complètement nouvelles, une vie si tragiquement interrompue douze ans plus tôt.

Au cours de cette dure et longue épreuve, et depuis lors au milieu des difficultés de toute sorte qu'il rencontra pour rebâtir et refaire sa vie brisée, -- qui d'entre nous l'a jamais vu s'abandonner, renoncer à la lutte ? -- qui l'a même jamais entendu se plaindre d'un destin pourtant plus rude pour lui que pour bien d'autres ? Jamais, au contraire, il n'a cessé de faire vaillamment face à tous les obstacles, de conserver toujours et partout son clair jugement, son sûr diagnostic du juste et de l'injuste, jamais surtout il n'a cessé de montrer à quel point ses énergies vitales, ses ressorts moraux, sa puissance de travail restaient intacts et vigoureux. Vous conviendrez tous avec moi que bien rares sont les hommes qui auront, dans des circonstances aussi mouvantes, prolongé autant que lui la durée de leur effort productif.

Quelle a donc été pour lui la source de cette énergie que n'ont pu briser ni la maladie, ni les coups du sort ?

Ah! je n'ai pas besoin de la chercher bien loin... et si, pour un fils, l'éloge de sa propre mère, publiquement et devant elle-même, est plus délicat et plus

émotionnant encore que le rappel des vertus d'un père..., du moins qu'il me soit permis, ma chère Maman, de te remercier de l'amour dont tu as sans cesse entouré Papa, -- amour vigilant, amour dévoué, amour exaltant, où son énergie a toujours trouvé le réconfort nécessaire et l'indispensable soutien.

Tu as pris, Maman, ta large part des épreuves dont j'ai évoqué le souvenir et au milieu de terribles angoisses, dévorée des soucis les plus tragiques, tu as voulu, de toute ton énergie, soigner et guérir ton mari, sauver et garder le foyer que vous aviez créé et les enfants que vous aviez appelés à la vie. Et tu as réussi à force de volonté, à force d'amour. De toi aussi, je puis demander qui d'entre nous l'a jamais entendue se plaindre dans l'épreuve ? Qui l'a jamais vue autrement que souriante, affectueuse, active et gaie, s'intéressant à tout et à tous, indulgente et douce, toujours prête à justifier, à excuser, à comprendre le point de vue des autres, en s'oubliant elle-même ?

Et c'est ainsi, mes chers Parents, que, grâce à vos vertus personnelles, grâce surtout à votre mutuel amour, à la force de votre union, vous avez été heureux, pleinement heureux malgré les dures épreuves où des cœurs moins solides auraient pu se désunir et se briser. Les vôtres s'étaient, dès le premier jour, totalement compris et pénétrés ; et vous aviez de plus mis votre amour sous la sauvegarde de Celui qui ne trompe jamais, qui n'envoie des épreuves que pour nous donner la gloire -- non pas d'en triompher toujours sur cette terre, -- mais de les dominer moralement, de Celui qui a dit « Rien ne séparera ceux que Dieu a unis. »

Votre exemple prouve magnifiquement que le bonheur n'est pas dans les événements, dans le décor de la vie, dans les succès terrestres, -- mais dans la paix des cœurs. Il naît du Devoir accompli simplement, toujours et quand même, -- il naît surtout de l'Amour -- de l'Amour que rendent indestructible l'estime réciproque et le mutuel dévouement, -- de l'Amour que garantit la foi simple et confiante aux destinées immortelles de nos âmes créées pour l'Amour, comme nous l'a enseigné notre Dieu, fait homme par amour.

Tous ici (ou presque tous, puisqu'il faut au moins excepter les plus jeunes), vous avez dans vos propres vies senti et expérimenté ces vérités si émouvantes et si consolantes. et je sais bien, par conséquent, que c'est dans un élan de tous vos cœurs que vous allez, en l'honneur de ceux qui nous ont donné un si bel exemple d'énergie, d'amour et d'union, vous joindre à moi pour lever vos verres selon la tradition, et chanter le vieux Vivat des Flandres

Qu'ils vivent ! Qu'ils vivent !

Qu'ils vivent à jamais

Répétons sans cesse qu'ils vivent à jamais !

En santé, en paix !

Ce sont nos souhaits !

Vivant semper in Æternum !

Toast de M. Albert COLLETTE

Frère de M. COLLETTE

Au cours d'un long voyage, il est bon parfois de faire étape et de s'arrêter un moment. Il est agréable alors de se souvenir du départ, de considérer le chemin parcouru, de songer à tout ce qu'on a vu et traversé, de se féliciter de l'itinéraire choisi, de remercier par la pensée les guides dont on a retenu les conseils, d'adresser un souvenir aux compagnons qui vous ont quittés, et, satisfaits de ce retour en arrière, de reprendre et de continuer au lendemain de la halte, la route suivie jusque là.

Mon cher Pierre et ma chère Marie, vous êtes arrivés aujourd'hui à une étape importante, que vous nous avez demandé de célébrer avec vous c'est avec grande joie que nous avons répondu à votre invitation, et c'est un grand bonheur pour chacun de nous de vous féliciter et de prendre part, autour de vous, à cette belle fête de famille.

Mon cher Pierre, il y a cinquante ans, tu te décidais à entreprendre le grand voyage de ta vie, et tu avais d'abord choisi celle qui devait être ta compagne. Elle était bien celle que ta jeunesse avait souhaitée. Je ne veux pas, ma chère belle-sœur, blesser votre modestie, mais vous me laisserez vous dire combien votre charme, votre douceur, votre intelligence, vos qualités pro-

fondes réalisaient de façon entière l'idéal que Pierre s'était formé.

Nous qui avons été les témoins de vos fiançailles et de votre mariage, nous ne pouvons pas ne pas nous souvenir du grand amour, si beau, si évident, si confiant, qui vous avait attirés l'un vers l'autre laissez-moi vous dire aussi l'impression profonde que vos frères et sœurs plus jeunes en ont conservée et dont chacun d'eux a su à son tour, par la suite, faire son profit.

La voie que tu t'étais tracée, mon cher Pierre, était celle d'une existence de travail et de labeur, aussi de science et de dévouement c'était la vie sérieuse et souvent ardue, que Marie avait accepté de suivre auprès de toi. Et je n'ai pas besoin de rappeler combien son sourire, sa bonté, son oubli d'elle-même constituaient pour toi une aide précieuse. Mais hélas ! comme le rappelait tout à l'heure avec tant d'émotion votre Charles, l'épreuve douloureuse vint interrompre ce chemin ! Grâce à ton énergie, grâce aux soins et au dévouement sans limites de ta chère femme, cette épreuve, si longue et si pénible, finit par te permettre de reprendre et de continuer jusque maintenant une vie active. Celle-ci a été et est encore l'objet de notre admiration à tous.

Par tes qualités exceptionnelles, tu y as en effet développé une science du droit, une connaissance et une expérience des affaires comme il y en a peu d'exemples. Cette science et cette expérience, cette haute valeur, tu les mets constamment et inlassablement à la disposition de tous ceux qui t'interrogent ou te consultent. Chacun de ceux qui m'écoutent et qui

ont eu besoin de recourir à tes conseils en conservent un souvenir inoubliable, et je veux être ici l'interprète de leur reconnaissance.

Mon cher Pierre et ma chère Marie, au milieu des années qui se sont succédé, vous avez été par votre union si parfaite, par le rayonnement de votre intelligence, de votre activité, de votre sérénité, pour vos enfants, pour vos petits-enfants, pour nous tous, un bien admirable exemple. Dans le chemin parcouru, il y a eu, comme dans toute vie humaine, des joies et des peines ces joies et ces peines, vous les avez partagées, et vous avez traversé la vie appuyés l'un sur l'autre. Rien n'est plus beau. Vous aviez eu, pour vous diriger, de bien excellents exemples et de bien merveilleux guides, et mon devoir est maintenant de rendre hommage à ceux qui vous avaient montré la voie. Du côté de nos parents, mon cher Pierre, et de nos grands-parents, tu avais hérité de précieuses traditions de foi, de droiture, de loyauté, d'honneur et de travail, dont tu avais trouvé dans la famille Dupont le même culte et le même respect. Remercions ceux qui nous ont précédés et à qui nous devons tant.

Et pourrions-nous, en ce moment, ne pas évoquer la mémoire de vos compagnons de voyage, de tous nos chers disparus dont le souvenir est encore si près de nous ? Et parmi eux, puis-je ne pas nommer notre cher frère Henri, enlevé trop tôt à notre grande affection et dont la haute intelligence, la valeur exceptionnelle s'accordaient si bien avec les tiennes ? Et j'évoquerai aussi celui qui nous a quittés le dernier notre cher Albert Dupont, dont tous ici nous voyons apparaître la physionomie si douce, si bonne, si rem-

plie d'idéal. Tous deux, comme tous ceux dont la mémoire nous est si chère, mettaient au premier rang le maintien et le respect des principes et des traditions de famille, nous devons leur en être profondément reconnaissants.

Après ce trop bref aperçu de tout ce qui a été votre vie et dont le tableau sera pour vos enfants et petits-enfants le plus bel exemple, je n'ai plus qu'à vous féliciter et à vous dire, au nom de tous, l'affection profonde que nous vous portons. Reprenez votre marche, continuez longtemps encore pour le plus grand bonheur de ceux qui vous aiment, ce voyage si beau et si fécond, et restez longtemps encore ce pôle de nos familles autour duquel nous aurons toujours si grande joie à nous resserrer. Je lève mon verre à votre santé, à celle de tous les vôtres et au souvenir de cette belle journée.

Toast de M. Pierre DUPONT

Frère aîné de M^{me} COLLETTE

Mon cher Pierre,
Ma chère Marie,

Il y a cinquante ans, on célébrait votre mariage et mon père était heureux de recevoir dans sa famille celui qui devenait son fils en s'unissant à notre chère Marie.

En Argentine, à cette époque, je n'ai pu assister à cette touchante cérémonie et j'ai bien regretté de ne pouvoir ce jour-là serrer dans mes bras mon ancien condisciple de Boulogne, mon meilleur ami d'enfance, mon frère maintenant.

50 ans ont passé.

Tenant aujourd'hui la place de mon père vénéré et parlant au nom de toute la famille, j'ai le très grand bonheur de proclamer que dans la joie, comme dans la peine, vous êtes toujours restés le modèle des plus parfaits époux.

Je tiens, mon cher Pierre, en mon nom particulier, à te remercier du soin dévoué que tu as toujours pris de mes intérêts et de ceux de mes chers enfants. Je t'en suis éternellement reconnaissant.

Je bois à votre santé, mon cher Pierre et ma chère Marie, à celle de nos chers enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants, à la continuation de votre bonheur Usque in aeternum !

Toast de M. Gonzague DUPONT

Frère cadet de M^{me} COLLETTE

■■■■■■■■

C'est encore la voix des « jeunes » pour un petit intermède. Jeunes, nous le sommes tous ici, par la magie d'un souvenir qui rajeunit d'un demi-siècle les moins jeunes d'entre nous.

Je me retrouve à dix-sept ans et n'éprouve nulle peine à me rajeunir encore pour évoquer, en jeune frère, des impressions d'adolescence, riches d'images très chères, groupant, pour la circonstance, en un vivant tryptique, nos sœurs aînées.

Nos sœurs cadettes, Claire comprise, n'en sauraient jalouser les modèles.

Le tryptique peut faire un vitrail puisqu'y brille, louant Dieu, Sainte Cécile en personne, dès ce temps-là canonisée par ses disciples.

En son rôle prédestiné de sœur aînée exemplaire, elle s'attachait surtout à combattre nos tendances à la critique, qu'elle appelait « mauvais esprit ».

Sa sagesse, ses prières, son exemple plus encore devaient parfaire si belle œuvre que (j'en appelle à chacun de nous) pour la gloire de nos parents, ne cesse de régner entre tous leurs enfants l'esprit de famille le plus parfait.

Au point qu'on peut se demander si ce Mauvais-Esprit imaginaire n'aurait pas plutôt été, à l'encontre des Vertus de la Sainte, une embûche du Démon.

Aussi bonne, autant aimée, notre seconde protectrice avait été dotée par nous d'un diminutif élégant « Kaki ».

Par là, déjà, nous étions en avance sur la mode, pour les faveurs de laquelle nous ressentions, hélas ! une attirance spéciale.

Habile à nous désabuser, Kaki ne compliquait pas ses sermons. Quand, aux changements de saison, de l'un à l'autre nous héritions d'un « complet » (si l'on peut dire !) refait « comme neuf » par un « super » tailleur⁽¹⁾, d'ailleurs incomplet, lui, de par sa jambe de bois, mais dont la tournure de notre esprit nous faisait juger le complet « de travers » et pas assez à la mode, Kaki simplifiait les complications « Que d'histoires !... Quelle importance ça a-t-il ? »

Brave Kaki ! Qu'elle voyait juste ! Toute sa vie devait nous montrer qu'il n'est de richesse qui compte que celle du cœur

Le troisième ange tutélaire répondait au nom de Marie. On en a fait « Marie-Collette ».

Et ce nom lui va si bien, l'exprime si harmonieusement sous sa musicalité verbale, qu'on ne saurait l'en distraire, pas plus qu'on ne pourrait séparer l'un de l'autre les deux cœurs qui s'y sont enchaînés.

Marie-Collette, elle aussi, est restée pareille à elle-même, avec sa douceur innée, son indulgence, sa compassion.

(1) Ce mémorable tailleur de Saint-Saulve s'appelait M. Super. Il avait une jambe de bois qui donnait à sa démarche claudicante une allure « de travers », comme celle de ses costumes !

« Pauvre Jacques !... Pauvre Gonzague !... ou pauvre Charles !... » disait-elle, avec une larme !...

Et l'on s'en trouvait comme consolé, même si, vraiment, le « complet » ne faisait pas « riche ».

Que de traits pourrions-nous citer qui nous rendent ce passé d'autant plus précieux que, grâce au baume de nos sœurs, venaient se mélanger à nos révoltes enfantines bien plus de rires que de pleurs.

O ces fous-rires entre nous, à quel degré irrésistibles ! quand, ramenés à la vertu, nous comparions nos élégances, dépossédés de tout orgueil !

Mon cher Pierre,

Ma chère Marie (« Marie-Collette », bien entendu),

Vous souvient-il ? d'un jour, d'un soir peut-être (vous étiez jeunes mariés) où je débarquai chez vous à l'improviste, un peu confus d'une escapade.

Ma famille, soucieuse de m'orienter dans la bonne voie, m'avait dirigé vers l'austère « Retraite » des Révérends Pères Jésuites à Mouvaux, pour y trouver ma vocation.

Ma vocation, je croyais déjà l'avoir entrevue à travers le jardin de Saint-Saulve où, d'instinct, un instinct d'oiseau sur la branche, j'y cherchais des nids⁽¹⁾

(1) Mr G. D. dans sa prime jeunesse était déjà très admirateur et contemplateur de la nature. Les oiseaux en particulier l'intéressaient. A Saint-Saulve, il repérait tous les nids -- non pour les dévaster, mais au contraire pour suivre les allées et venues et étudier les mœurs particulières de chaque espèce d'oiseaux.

Plus encore que la méditation mystique, le nid m'attirait. Ce soir là, j'en avais trouvé... un bon.

Après de calmes remontrances, tempérées de mansuétude, il me procura, trois jours durant, le bienfait de la plus douce retraite.

Ma vocation s'en confirma définitive.

De cette leçon, j'ai gardé un souvenir si frais que les années ont pu passer sans en estomper la mémoire.

Tels, tous les deux, à ce temps-là, je vous ai vus, tels, depuis lors je n'ai cessé de vous voir, à Seclin, à Pouancé, à Paris, comme à Versailles tendrement unis, accordés pour la vie, l'un sur l'autre appuyés, confondus de cœurs et d'âmes, toujours.

Aussi simplement que je puis vous le dire, croyez que la vision de ce passé et de ce présent, toujours pareille, fait partie de mes joies fraternelles les plus vivantes et les plus chères.

Toast de M^{lle} Françoise COLLETTE

Petite-fille de M. et M^{me} COLLETTE

.....

Malgré l'austère coutume qui condamne les jeunes filles à garder en public une sage réserve et un discret silence (bien difficile à tenir parfois, vous vous en doutez), votre indulgence m'excusera, j'espère, de vous livrer une recette -- nous sommes à table, c'est le moment de parler cuisine -- qui date du Moyen-Age. Son titre vous fera sourire peut-être, mais mon inexpérience l'a jugée savoureuse et plaisante, les jeunes ménages y trouveront leur profit, mes grands-parents et les ménages de leur génération y reconnaîtront le secret qui les rendit heureux. C'est la

RECETTE DU BONHEUR CONJUGAL

Mettez d'abord dans un bocal
Deux ou trois livres d'espérance,
Puis vous y joindrez un quintal
De petits soins, de complaisance,
Une mesure de bonté,
Un quarteron de confiance,
A discrétion de la gaieté,
Quatre ou cinq pots d'obéissance,
Cinq ou six livres de douceur,
Et, crainte de monotonie,

Ajoutez à la bonne humeur
Un milligramme de folie ;
Quant au sel, n'en mettez qu'un peu,
Car si vous passiez l'ordonnance
Au lieu d'une once, il faudrait bien
En mettre deux, de patience.
Cuire le tout à petit feu
D'une chaleur bien soutenue
Qu'amour et qu'amitié tous deux
Ne se perdent jamais de vue.
Vous obtiendrez par ce moyen
Une galette bien pétrie,
Dont un morceau chaque matin
Suffit à embellir la vie.

Le Jubilaire



N'attendez pas de moi un long discours. Je suis trop ému de tout ce qu'on a dit de nous.

C'est de tout cœur, mes très chers parents et amis, que Marie et moi, nous vous remercions d'avoir bien voulu nous entourer aujourd'hui pour rappeler la date de notre mariage.

Pendant les 50 années qui se sont écoulées depuis notre union, nous avons été heureux, soutenus que nous étions toujours l'un par l'autre, et je tiens à vous confier que notre amour a été sans nuage.

Aujourd'hui, nous goûtons cette belle réunion de beaucoup de membres de nos deux familles, et c'est une joie profonde, pour nous, de constater l'harmonie qui règne entre vous et nous, et entre vous tous, et qui est la conséquence de volontés pareilles, de sentiments partagés et de la fidélité aux traditions qui nous ont été données par nos pères et nos mères.

Conservons avec soin l'esprit de devoir qui nous a été inculqué par eux, et qui nous a fait ce que nous sommes.

Merci aussi à ceux qui ont voulu nous dire des paroles qui nous ont touchés profondément et vous me permettez en particulier de noter parmi eux mon très cher fils Charles.